

Qui sommes-nous ?

Avec **8 000 agent·e·s départementaux** et près de **200 métiers**, le Département de la Seine-Saint-Denis est le **premier employeur public du territoire**. Nos missions couvrent des **domaines variés** tels que le social, la petite enfance, l'éducation, l'aménagement ou la culture et proposent ainsi de nombreuses opportunités de mobilité.

Employeur responsable, nous œuvrons à ce que **notre politique recrutement reflète la richesse et la diversité de notre territoire**. Ainsi, nous sommes fiers d'être la **première Collectivité à avoir été doublement labellisée** : Diversité et Egalité Femme / Homme.

Présentation de la direction

Le service Europe, au sein de la Direction Europe et International (DEI) s'occupe de la gestion de financements européenne, la coopération européenne, et l'animation autour de la citoyenneté européenne. L'idée est d'accompagner le financement et l'amélioration de politiques publiques départementales avec des financements européens, de développer les partenariats, et d'inciter à une citoyenneté et une mobilité européenne des jeunes.

Missions confiées à l'apprenti·e

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes

- Appui au pilotage des subventions globales FSE et IEJ, appui aux contrôles de service fait (CSF), Appui au contrôle interne ;
- Appui à l'animation des directions départementales pour préparer les futurs dispositifs éligibles à la programmation 2021-2027 ;
- Benchmark des bonnes pratiques européennes sur l'insertion, les politiques éducatives ;
- Appui aux animations du service (joli mois de l'Europe, bel été solidaire, ...).

Profil recherché

Niveau d'études : Master 2 études européennes / gestion de projets européens

Compétences techniques :

- Connaissance sur la politique de cohésion européen,
- Connaissance des collectivités territoriales,
- Maîtrise d'Excel et outil de présentation.

Bon à savoir

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH).

Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.

Composition du dossier de candidature : lettre de motivation, cv et justification d'inscription au centre de formation en apprentissage (CFA). Seuls les dossiers complets seront étudiés.